

Rencontre avec Patrick LEBRETON, président de l'IRT

Mardi 1^{er} février 2022

Etaient présents à cette réunion :

- Pour l'IRT : Patrick Lebreton (Président) et son Directeur de cabinet Patrice Chane
- Pour Domoun la Plaine : Jacques Aulet, Mickaël Crochet, Gilbert La Porte

Nous avons été accueillis en salle de réunion de la mairie de Saint Joseph, par Patrick Lebreton, en sa qualité de Président de l'IRT auquel nous avons adressé également notre projet alternatif.

Comme nous avons expérimenté depuis nos premiers entretiens avec la SREPEN, le CCEE, le Conseil départemental et la veille au Conseil régional, nous avons déroulé devant M. Lebreton à tour de rôle notre présentation du dossier du Parc du Volcan :

- Jacques sur les différents sujets de notre mécontentement sur le projet de la Municipalité du Tampon et un point sur l'avancement du dossier, avec la publication en décembre de l'avis de la Mission régionale de l'Autorité environnementale sur les tyroliennes ;
- Gilbert sur le pourquoi et le comment de notre projet alternatif ;
- Mickaël les questions politiques que soulèvent le projet et la démarche impulsée par la Municipalité.

M. Lebreton avait sous la main les documents que nous avons communiqués à l'IRT et suivait nos interventions en surlignant les passages qu'il estimait importants sans doute dans les documents.

Nous avons évoqué notre souhait d'un moratoire sur le projet avec le lancement d'une concertation large en mettant sur la table le projet de la mairie et notre projet alternatif afin d'engager une réelle négociation plus démocratique pour arriver à faire émerger un nouveau projet expurgé des sujets litigieux comme les tyroliennes, le ballon captif ou les serges géodésiques, et en gardant à l'esprit la protection de notre patrimoine naturel et culturel tout en valorisant recherchant de réelles retombées positives pour la population cafriplaine. Nous avons insisté sur le fait que la Municipalité va repartir chercher les financements européens (FEDER) pour la 2^{ème} tranche des travaux (environ 7 M€ sur les 11 M €) et qu'il faut l'obliger à renégocier le projet pour obtenir les financements manquants à l'appel.

Le Président de l'IRT réunit son Bureau demain, mercredi 2 février 2022, pour traiter spécialement le cas du Parc du Volcan. Il souhaite faire adopter une position par son Bureau qui irait dans notre sens et qui serait conforme aux orientations souhaitées en matière de réponses aux besoins de développement touristique de La Réunion. Afin de compléter notre dossier, il nous a demandé de lui adresser par mail un complément d'information sur la méthode que nous avons proposée pour rassembler autour de la table de négociation les différents protagonistes du projet. Ci-dessous le texte de courrier qui lui a été envoyé en retour de réunion :

« Monsieur le Président de l'IRT,

Faisant suite à notre rencontre ce matin, je vous précise que notre association Domoun la Plaine a élaboré le projet alternatif que nous vous avons adressé par le précédent courriel, pour prouver notre volonté d'agir dans le sens d'un développement durable. En effet, lors de la consultation préalable que la Municipalité du Tampon a organisée comme le veut la réglementation, celle-ci nous a présenté un projet unique, comportant un certain nombre de points litigieux comme les tyroliennes, les serres géodésiques et le ballon captif, sans autre alternative nous permettant de faire un choix entre plusieurs options.

Devant cette absence de dialogue réel, notre association a élaboré ce projet alternatif de Village d'étape entre le Piton des Neiges et le Piton de la Fournaise pour démontrer qu'il y aurait d'autres façons de traiter le problème de l'emploi qui semblait être la seule préoccupation de la Municipalité. Notre projet alternatif aurait l'avantage de répondre aux enjeux de développement économique et social, tout en répondant aux besoins en matière de réponses touristiques, de création et de développement d'activités porteuses d'emplois pérennes et qualifiants, mais aussi de protection de notre environnement exceptionnel tout autant que fragile. Mais de cela la Municipalité ne veut pas entendre et n'a répondu à aucune de nos sollicitations jusqu'à ce jour.

Nous envisageons de ce fait de poursuivre notre action en sollicitant prochainement auprès du représentant de l'Etat, M. le Préfet de La Réunion, la mise en place d'un espace de concertation rassemblant l'ensemble des parties prenantes au projet (Etat, Région, Département, Commune, acteurs socioprofessionnels, acteurs du monde associatif, experts des différents domaines concernés...) pour discuter autour des deux projets en présence - celui porté par la Municipalité et celui des citoyens de la Plaine des Cafres – en vue de parvenir à une troisième voie au terme d'une concertation et d'un dialogue réellement démocratique. Ce d'autant qu'il en va des financements publics à venir pour ce parc, locaux mais également européens, puisque la Municipalité a déjà annoncé qu'elle solliciterait le FEDER pour la deuxième tranche des travaux.

C'est donc une méthode de travail, fondée sur le dialogue et la participation, que nous proposons pour prévenir et éviter les crispations à venir. Pour mémoire, le Préfet de Région en Ariège a eu recours à cette méthode en fin d'année dernière pour éviter l'escalade des affrontements entre les pro-ours et les anti-ours. Nous avons discuté de cette méthode avec Mme la Présidente de Région au cours de notre rencontre hier, et elle s'est dit très favorable à cette approche.

Vous remerciant encore de votre accueil et de votre écoute au cours de notre rencontre de ce matin,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations citoyennes. »